

Selon la huitième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

Une volonté d'investir malgré un regain d'inquiétude Des conditions de financement toujours difficiles pour les PME

Pour la huitième édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en décembre 2010, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Un regain d'inquiétude face à la situation économique ...

77% des dirigeants interrogés déclarent être inquiets pour l'économie française, contre 69% lors de la dernière vague du baromètre en septembre 2010. Ces craintes sont plus marquées dans les entreprises de 50 à 99 salariés (84%).

Seuls 16% des patrons de PME déclarent ne pas rencontrer de difficulté dans le cadre de leur activité (contre 19% il y a 3 mois). Pour la première fois depuis la création du baromètre, la principale difficulté ressentie est **la hausse des coûts ou des prix des fournisseurs** (51%, +9 points par rapport à septembre 2010 et +21 points par rapport à janvier 2010). En revanche, la baisse du chiffre d'affaires, historiquement citée comme principale difficulté, poursuit son recul (38%, -4 points).

... accompagné d'un accès au crédit plus difficile, mais qui n'affecte pas la volonté de retour à l'investissement

Après une forte baisse constatée lors de la dernière vague du baromètre, la part des dirigeants se déclarant impactés négativement sur leurs conditions d'accès au crédit remonte pour retrouver son niveau de juin 2010 (28%, +7 points), en particulier dans les entreprises de 20 à 49 salariés (32%), et de 100 à 249 salariés (33%) ainsi que dans les services (32%).

En dépit du renforcement des difficultés, **les PME ne sont plus que 25% à déclarer se restreindre dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques** (-3 points par rapport à septembre 2010 et -19 points par rapport à janvier 2010). La baisse est particulièrement marquée dans le BTP (20% actuellement, contre 32% en septembre 2010) et pour les PME qui ont des besoins en financements d'exploitation (43%, -9 points).

En parallèle du recul de l'auto-censure, les besoins en financements demeurent stables à un niveau important : 60% des personnes interrogées déclarent avoir au moins un besoin de financement, et même 71% d'entre elles dans l'industrie (+10 points). Notons que la part des PME qui ont besoin de financer l'exploitation augmente (33%, +4 points) tandis qu'on observe un maintien de celles qui doivent financer des investissements (36%, +1 point).

Parmi les PME qui ont besoin de financer leurs investissements*, les besoins de crédits s'orientent en premier lieu sur **les investissements de remplacement ou d'entretien** (57%, contre 48% en septembre), puis sur les investissements d'équipement, de véhicules, d'informatique (53%, -1 point). Après une remontée au cours du 3^{ème} trimestre 2010, les besoins de crédits pour des acquisitions de développement sont à nouveau en légère diminution (21%, -3 points) de même que ceux pour des investissements d'innovation (19%, -2 points).

Les relations avec les banques fragilisées

A propos des engagements pris par les banques en 2010 concernant les délais de traitement des demandes de prêts, 38 % des PME ayant déposé une demande de prêt** déclarent ne pas avoir reçu une réponse dans le délai requis des 15 jours.

Près des deux tiers des PME (64%, -4 points) sont toujours confrontées à un durcissement. La mesure de durcissement la plus citée par les dirigeants reste **le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités** (43%, -2 points), suivie des demandes de garanties supplémentaires (32%, +1 point). On constate que pour accorder des prêts, les banques demandent moins de co-financements (29% contre 38% en septembre 2010). En revanche, elles ont tendance à réduire les crédits ou les facilités de trésorerie accordés (25%, +3 points). De plus, les délais d'acceptation s'allongent (21%, +2 points).

Dans ce contexte, de plus en plus de dirigeants de PME (45%, +6 points) envisagent d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes. En revanche, **seuls 14% ont demandé leur notation auprès de leur banque et 12% en ont l'intention.**

Une position mitigée face aux potentielles mesures fiscales sur le financement des PME

Seuls 17% des patrons de PME estiment que la réduction des niches fiscales liées au financement des PME dans le cadre de la Loi de Finances 2011 aura un impact négatif important sur le financement de leur entreprise. 46% estiment que cet impact négatif sera peu ou pas important, et 37% ne se prononcent pas pour le moment.

En revanche, 55% des dirigeants pensent qu'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés les inciterait à transférer une partie de leurs bénéfices en fonds propres, contre 41% qui ont un avis contraire.

** question posée aux entreprises qui ont des besoins de financements d'investissements, soit 36% de l'échantillon.*

*** 58% de l'échantillon.*

Méthodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du huitième baromètre ont eu lieu du 9 au 14 décembre 2010.
- Les sept précédentes éditions du baromètre ont été publiées en février, juin et septembre 2009 puis en janvier, mars, juin et octobre 2010.

KPMG en France

Premier cabinet français de services pluridisciplinaires aux entreprises, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Le cabinet intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées, PME, entités du secteur public et de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

www.kpmg.fr



Suivez notre actualité sur Twitter !

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.



Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Téléchargez l'application CGPME pour iPhone

Contacts :

KPMG : Ingrid Pinchot – 01 55 68 92 89 – ipinchot@kpmg.fr

CGPME : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - communication@cgpme.fr